LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

OBLIGATOIRE DÈS 2026 !

Anticipez aujourd'hui pour une gestion simplifiée demain !



Sécurisez vote activité | **Gagnez du temps** | **Optimisez votre gestion**

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Chaque entreprise devra utiliser une Plateforme agréée (PA) pour gérer ses factures. Cette plateforme facilitera la réception des factures fournisseurs, l'envoi des factures clients et la transmission des données à l'administration fiscale. Elle offrira également un suivi en temps réel des différents statuts des factures, comme "envoyée", "reglée" ou "refusée".



LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE DÈS 2026 !

Dès le 01/09/2026,
Vous devrez être connecté à une plateforme agréée pour recevoir vos factures fournisseurs au format éléctronique.

Dès le 01/09/2027
Vous serez également dans l'obligation d'émettre les factures de vente sous un format normé et conforme à la réglementation fiscale.

La simple transmission de factures par e-mail ou via un portail internet ne sera plus suffisante.

UNE RÉFORME POUR PLUS DE SÉCURITÉ

La facturation éléctronique renforce la lutte contre la fraude à la TVA et simplifie les échanges avec l'administration fiscale.

LES AVANTAGES DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Gain de temps dans votre gestion
Tout est centralisé sur un même espace.

Optimisation de la trésorerie
Un meilleur suivi de vos factures pour une gestion plus fluide de votre trésorerie.

Conformité réglementaire
Soyez en règle avec la législation en vigueur.

Sécurité renforcée
Des échanges fiables et protégés.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Chez ANC², nous vous accompagnons à chaque étape de cette transition. De la mise en place de la solution à la formation de vos équipes, nous sommes à vos cotés pour une transition sereine et efficace.

Ensemble, préparons votre entreprise à la facturation éléctronique !

CONTACT
04 75 33 11 11
contact@anc2-expertise.fr
https://anc2-expertise.fr/

MEG

MEG PREMIUM C'EST QUOI ?

MEG Premium est une plateforme unique qui simplifie votre gestion comptable et administrative au quotidien.
Cette solution vous permet de dématérialiser vos documents tout en assurant leur conformité avec la réglementation en vigueur et à leur obligation de facturation électronique.



Votre partenaire de confiance pour une gestion sereine !

Proximité | Expertise | Accompagnement

QUELS SONT LES AVANTAGES DE MEG PREMIUM ?

Gain de temps et de productivité

- Établissement de vos devis et de vos factures au format Facture X
- Actualisation quotidienne de votre trésorerie
- Centralisation de vos factures
- Gestion des règlements (payer,encaisser)

Une meilleure gestion de votre entreprise

- Outil de relance des impayés
- Suivi des échéances clients et fournisseurs
- Indicateurs clés pour votre gestion
- Suivi en temps réel
- Application mobile

Sécurité et sérénité

- Simple et intuitif
- Respect des obligations légales
- Sauvegarde automatique et sécurisée

Prenez une longueur d'avance

Avec MEG Premium, simplifiez votre gestion et concentrez-vous sur l'essentiel : votre entreprise

MISE EN PLACE DU FULL SERVICES !

Vous êtes débordés ? ANC2 est la solution !

Confiez-nous vos tâches administratives et Concentrez-vous sur votre cœur de métier.

Grâce à ce service, nos équipes prennent en charge pour vous :

- ✅ L'établissement de vos devis
- ✅ La préparation et l'envoi de vos factures
- ✅ La collecte de vos factures fournisseurs

Gagnez en temps et en sérénité tout en étant en conformité avec la nouvelle réglementation.



CONTACT
04 75 33 11 11
contact@anc2-expertise.fr
https://www.anc2-expertise.fr

anc² expertise comptable